



GRAND

PRIX DU MORBIHAN

50TH
ANNIVERSAIRE

3 MAI JOSSELIN & 4 MAI PLUMELEC 2024

GUIDE DE ROUTE / ROADBOOK

0 - NE PAS JETER SUR LA VOIE PUBLIQUE

SOMMAIRE

GRAND PRIX DU MORBIHAN 4 MAI 2024

Organigramme	3
Les équipes engagées	4
Lieux pratiques	5
Plan départ	6
Parcours	7
Circuit final	8
Plan d'accès arrivée	9
Plan du site d'arrivée	10
Points dangereux	11
Itinéraire-Horaire	12
Règlement de l'épreuve	14
Partenaires	16

ORGANISATION

COMPOSITION GPMO

Président

GUEGUEN Yannick
07 76 32 52 23
ygueguen@centreculinaire.com

Président d'Honneur

GUYOT Léon

1er Vice-Président

SEVENO Guy
07 51 67 75 72
guy.seveno@gmail.com

2eme Vice-Présidente en charge du secrétariat

VINCE Camille
06 73 15 30 56
camille.vince1@gmail.com

3eme Vice-Président

LAVILLONNIERE Benjamin
06 66 60 03 06
b.lavillonniere@yahoo.fr

Trésorière

LE CAM Stéphanie
06 60 81 31 98
stephanie.lecam56@gmail.com

Membres

BOUEDO Pierre
BURGUIN Sylvie
CESCATTI Philippe
DUVAL Romain
GLOAGUEN Vincent
HIVERT Alain
KERSUZAN Florian
LE CAPITAINE Julien
LE GOUELLEC Adeline
LE LABOURIER Brigitte
LE LABOURIER Pierrick
MASSE Anne
OLIVEUX Alain
ROBIC Yann

ORGANIGRAMME

DIRECTION

PRÉSIDENT
GUEGUEN YANNICK
DIRECTEUR DE L'ÉPREUVE
LAVILLONNIERE BENJAMIN

RESPONSABLE SÉCURITÉ
MAINGUY LUDOVIC

FINANCES
LE CAM Stéphanie

PARTENARIAT
CESCATTI PHILIPPE
LE GOUELLEC ADELINE
VINCE CAMILLE

RELATIONS PUBLIQUES
CESCATTI PHILIPPE
COMMUNICATION & MARKETING
VINCE CAMILLE

COMPETITION

Responsable sportif
ROBIC Yann
Permanence/Secrétariat
ROBIC Yann
LE GOUELLEC Adeline

Relations Equipes
SEVENO Guy

Responsable pilotes
GLOAGUEN Vincent
LAPPARTIENT Joseph

**Responsable du parc
auto et des parcours**
GLOAGUEN Vincent
**Réalisation graphique et
livre de route**

VINCE Camille
ROBIC Yann
DUVAL Romain

Régulateur
LE DASTUMER Christophe

Protocole
GUEGUEN Yannick
LE GOUELLEC Adeline

**Responsable du local
anti-dopage**
MASSE Anne

Chronométrage officiel
MATSPORT TIMING

Bus commissaires et podium
OF-X et Armée de Terre

Speaker Radio-Tour
LAPPARTIENT Joseph

Ardoisier

ROBIC Sébastien

Animation

MANGEAS Daniel
MICHELIN Antoine

Radio et Dépannage neutre
HERMINE SERVICECOURSE

Fléchage / Défléchage

BOUEDO Pierre
LE GOFF Jean-Pierre
LE FLOC'H Jean
L'HARIDON Jean-Yves

MEDICAL

Médecin

Dr PHILIPPON

HEBERGEMENT

Responsable hébergement
SEVENO Guy

RESTAURATION

Responsable restauration
Christian OLIVEUX

Responsable buvette
Régis LE CAM

ANIMATION VILLAGE

Responsable Animation village
LE LABOURIER Brigitte

MEDIAS

Responsable du pôle médias
VINCE Camille

COLLEGE DES COMMISSAIRES

Président du jury
Jose Miguel ARANZABAL SAN
VICENTE

Commissaire 1
Gabriel BERTHELOT

Commissaire 2
Mickaël ROUZIERE

Juge à l'arrivée
Roger HUARD

Commissaire moto 1
Cédric POINTEAU

Commissaire moto 2
Jérôme BIHOUEE

LES EQUIPES ENGAGEES



UCI WORLD TEAM
ARKÉA B&B HOTELS
FRA



UCI WORLD TEAM
COFIDIS
FRA



UCI WORLD TEAM
DECATHLON AG2R LA MONDIALE
FRA



UCI WORLD TEAM
DSM FIRMENICH POSTNL
NED



UCI WORLD TEAM
GROUPAMA FDJ
FRA



UCI WORLD TEAM
INTERMARCHÉ WANTY
BEL



UCI PRO TEAM
BINGOAL WB
BEL



UCI PRO TEAM
BURGOS BH
ESP



UCI PRO TEAM
CAJA RURAL-SEGUROS RGA
ESP



UCI PRO TEAM
EQUIPO KERN PHARMA
ESP



UCI PRO TEAM
EUSKALTEL EUSKADI
ESP



UCI PRO TEAM
LOTTO DSTNY
BEL



UCI PRO TEAM
Q36.5 PRO CYCLING TEAM
SUI



UCI PRO TEAM
TOTALENERGIES
FRA



UCI PRO TEAM
UNO-X MOBILITY
NOR



CONTINENTALE UCI
CIC U NANTES ATLANTIQUE
FRA



UCI CONTINENTAL
NICE METROPOLE COTE D'AZUR
FRA



CONTINENTALE UCI
ST MICHEL MAVIC AUBER93
FRA



CONTINENTALE UCI
VAN RYSEL ROUBAIX
FRA

LIEUX PRATIQUES

PERMANENCE

DATE	HEURE	LIEU
Vendredi 3 mai	15H00 - 18H00	Centre culturel L'Écusson, rue du Pont Mareuc, 56120 Josselin
Samedi 4 mai	10H00 - 12H30	Site départ à Josselin

DISTRIBUTION DES PIÈCES OFFICIELLES

DATE	HEURE	LIEU
Vendredi 3 mai	15H00 - 17H15	Centre culturel L'Écusson, rue du Pont Mareuc, 56120 Josselin

REUNION DES DIRECTEURS SPORTIFS

DATE	HEURE	LIEU
Vendredi 3 mai	17H30	Centre culturel L'Écusson, rue du Pont Mareuc, 56120 Josselin

REUNION SECURITE UCI PILOTES ECHELON COURSE

DATE	HEURE	LIEU
Vendredi 3 mai	18H00	Centre culturel L'Écusson, rue du Pont Mareuc, 56120 Josselin

PERMANENCE D'ARRIVEE

DATE	HEURE	LIEU
Samedi 4 mai	17H00 - 19H00	Site d'arrivée à Plumelec

SALLE DE PRESSE

DATE	HEURE	LIEU
Vendredi 3 mai	16H00 - 19H00	Centre culturel L'Écusson, rue du Pont Mareuc, 56120 Josselin
Samedi 4 mai	16H00 - 19H00	Site d'arrivée à Plumelec

HOPITAUX

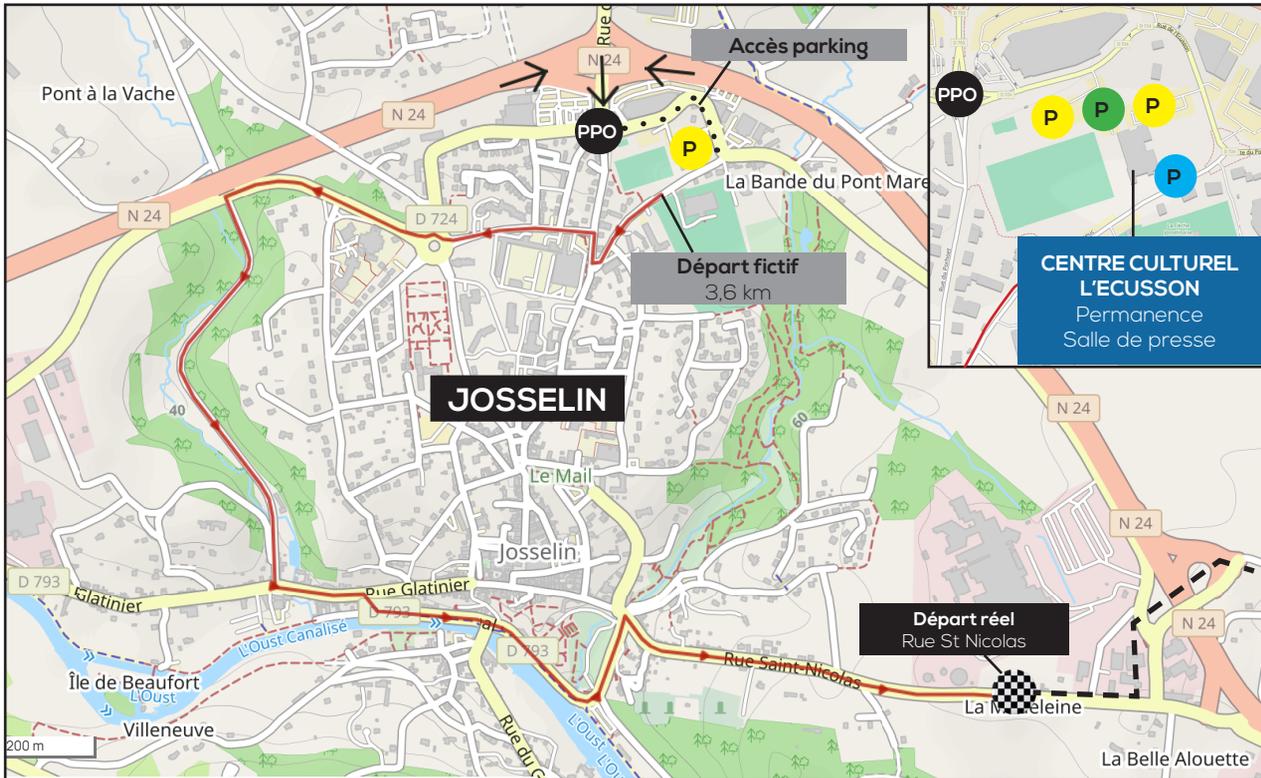
VANNES

CENTRE HOSPITALIER BRETAGNE ATLANTIQUE
Hôpital Chubert
20, Boulevard Maurice Guillaudot
(près de la gare SNCF)
B.P. 70555 56017 VANNES CEDEX
Tél. : 02.97.01.41.41 (accueil)
02.97.01.41.30 (urgences)

PONTIVY

CENTRE HOSPITALIER DU CENTRE BRETAGNE
Hôpital de Pontivy
Site de Kerio
B.P. 70023 56306 PONTIVY
Tél. : 02.97.79.00.00 (accueil)

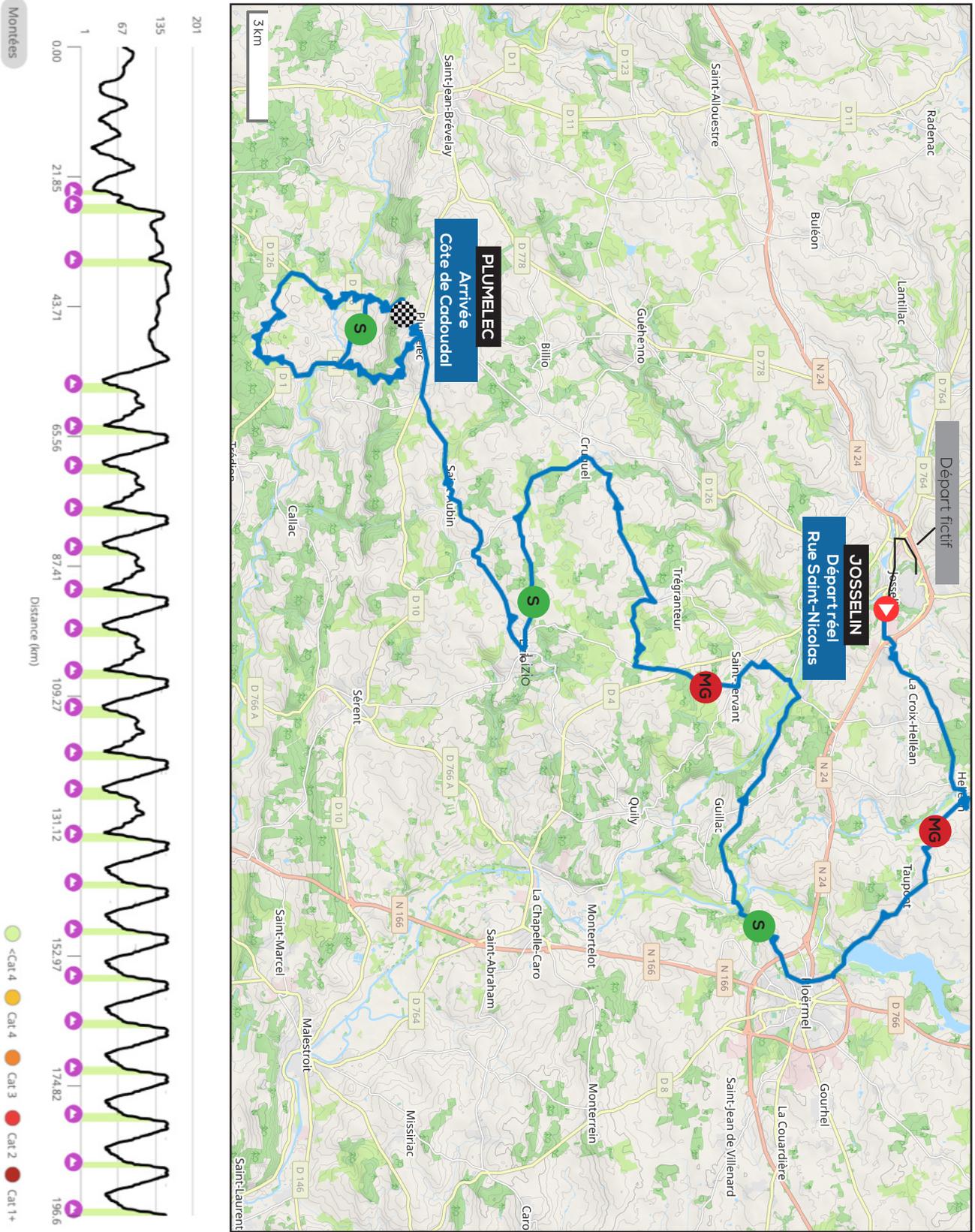
PLAN DEPART



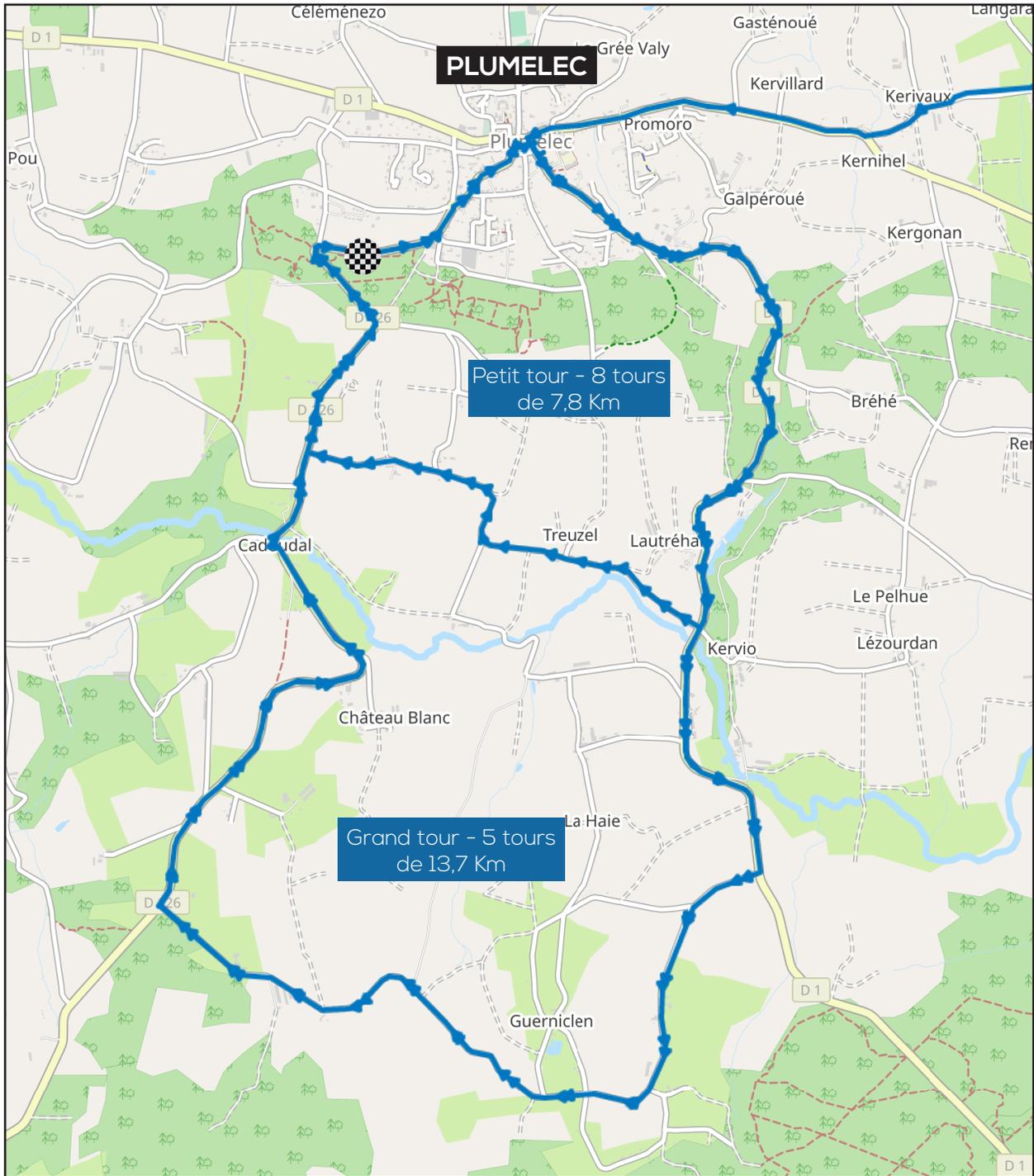
Légende

- P Parking organisation, invités, officiels
- P Parking équipes
- PPO Point de passage obligatoire
- X Accès interdit
- P Parking presse

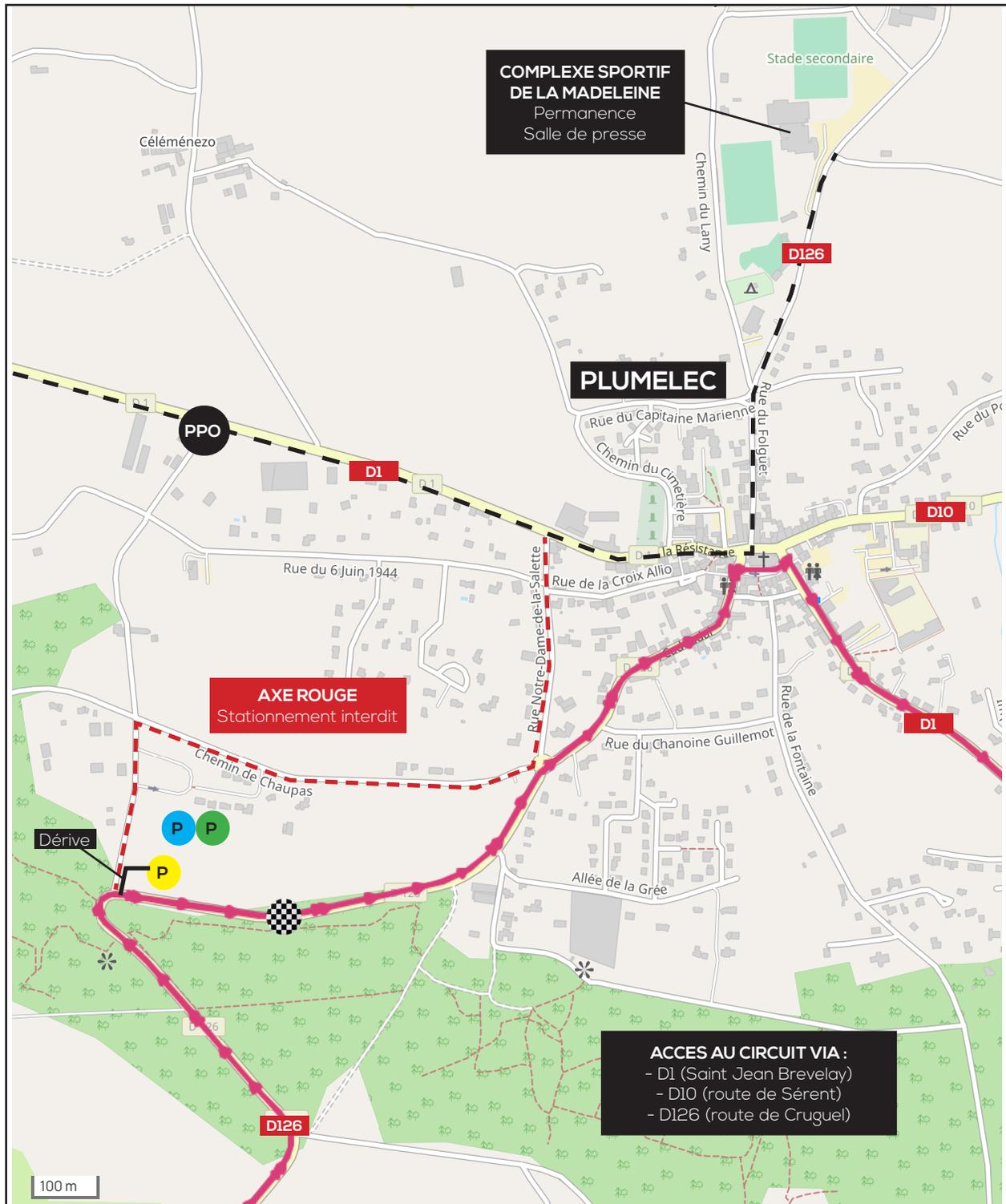
PARCOURS



CIRCUIT FINAL



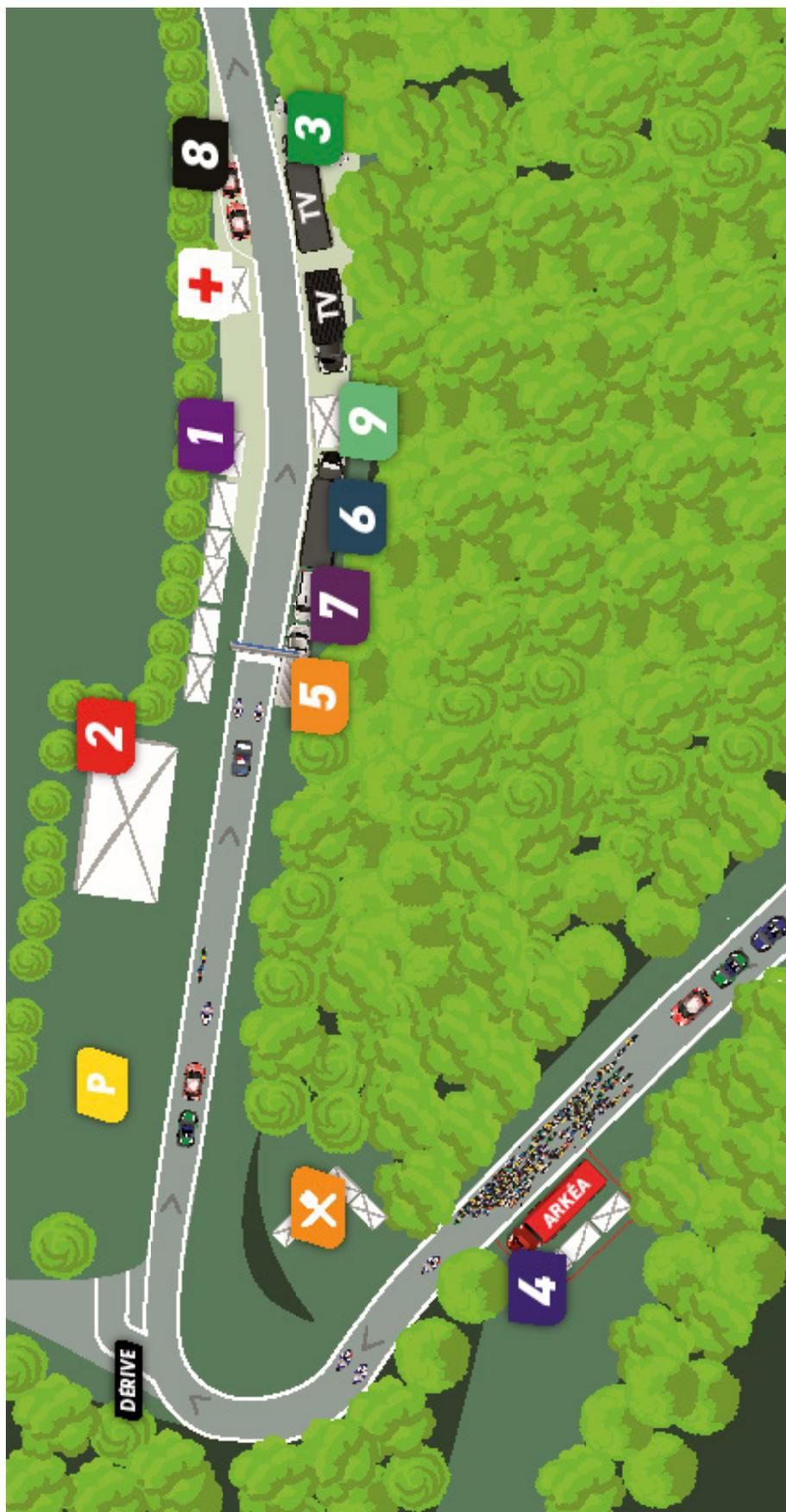
PLAN D'ACCES ARRIVEE



Légende

- Parking organisation, invités, officiels
- Parking équipes
- Parking presse
- Point de passage obligatoire

PLAN DU SITE D'ARRIVEE



- | | | |
|-----------------------------|-----------------------------------|----------------------------|
| 1 VILLAGE PARTENAIRE | 5 OPX : PORTIQUE D'ARRIVÉE | 9 TENTES INTERVIEW |
| 2 CHAPITEAU VIP | 6 PODIUM PROTOCOLAIRE | + TENTES DE SECOURS |
| 3 ZONE TÉLÉVISION | 7 ANTIDOPAGE | X RESTAURATION |
| 4 EVENT ARKÉA | 8 DÉRIVE AUTOMOBILE | |

GRAND PRIX MORBIHAN

POINTS DANGEREUX



TAUPONT - KM 10

Sortie Taupont - tout droit au giratoire
Attention aux haricots et à la sortie du
rond-point



PLOERMEL - KM 13

A l'entrée de Ploermel, après le pont,
prendre tout de suite à droite sur le
giratoire du Pothoët



PLOERMEL - KM 13,7

Au giratoire «Place Zurab Tsereteri» tout
droit. Attention à la prise de vitesse en
amont du giratoire / haricots



PLOERMEL - KM 15,1

Après le passage sur le pont, lieu-dit Mor-
fouesse / Ville Réhel, attention 3 haricots
consécutifs en descente



GUILLAC - KM 17,1

Lieu-dit La Chatouillette, prendre à
droite vers Sabréhan (virage à 90)



SAINT SERVANT - KM 13

Traversée du village délicate

ITINERAIRE HORAIRE

GRAND PRIX DU MORBIHAN (1/2)

KM A PARCOURIR	KM PARCOURUS	ITINERAIRE	39 KM/H	41 KM/H	43 KM/H
		JOSELIN - Centre culturel L'Écusson - DEPART FICTIF	12H20	12H20	12H20
196,4	0	3,6 km après DÉPART REEL rue Saint Nicolas	12H30	12H30	12H30
195,9	0,5	Prendre à gauche sur la Belle Allouette/ D724	12H31	12H30	12H30
195,4	1	LA CROIX HELLÉAN	12H32	12H32	12H32
195,3	1,1	Prendre à gauche sur Brambuan / D129	12H32	12H32	12H32
192,5	3,9	HELLÉAN	12H36	12H36	12H35
190	6,4	Prendre à droite sur Le Rocher	12H40	12H39	12H39
189,9	6,5	TAUPONT	12H40	12H40	12H39
188,9	7,5	Tourner à gauche sur Le Léverin	12H42	12H41	12H40
188,4	8	TAUPONT - MEILLEUR GRIMPEUR N°1	12H43	12H42	12H41
188,2	8,2	Prendre à gauche sur Rue dela Chenaille	12H43	12H42	12H41
187,7	8,7	Continuer sur Rue du Tertre Anger	12H43	12H43	12H42
187,4	9	Au rond-point, tout droit sur route de Bodiél	12H44	12H43	12H43
187,1	9,3	Prendre à droite sur Avenue du Porhoët / D8	12H44	12H44	12H43
186,4	10	Tout droit sur D8, direction Ploërmel	12H45	12H45	12H44
183,4	13	PLOERMEL -Au rond-point, prendre la 1ère sortie et continuer sur D8	12H50	12H49	12H48
183,3	13,1	Au rond-point, prendre la 1re sortie sur Rue du Pardon/D8E en direction de Lorient	12H50	12H49	12H48
182,7	13,7	Au rond-point, continuer tout droit sur D122	12H51	12H50	12H49
179,4	17	GUILLAC	12H56	12H55	12H54
179,3	17,1	Lieu-dit La Chatouillette, prendre à droite vers Sabréhan	12H56	12H55	12H54
178,4	18	SPRINT INTERMEDIAIRE N°1	12H58	12H57	12H56
176,4	20	Au carrefour, tout droit vers D122 vers Saint Gobrien	13H01	12H59	12H58
172,9	23,5	Tourner à gauche pour rester sur D122	13H06	13H04	13H03
172,5	23,9	SAINT GROBRIEN / SAINT SERVANT	13H07	13H05	13H03
172,3	24,1	Prendre à gauche sur Saint-Gobrien/D122	13H07	13H05	13H04
172,2	24,2	Prendre à droite sur Rue du Champ Lambert/D122	13H07	13H05	13H04
171	25,4	Prendre à gauche sur D143	13H09	13H07	13H05
170,3	26	GUEGON - MEILLEUR GRIMPEUR N°2	13H10	13H08	13H06
170,2	26,1	Prendre à droite sur Le Bourg/D151	13H10	13H08	13H06
168,4	28	Au carrefour D151/D4, tout droit vers D151 vers Saint Gobrien	13H13	13H11	13H09
167,4	29	Prendre la direction nord-est sur D151 vers Les Noës	13H15	13H12	13H10
166,3	30,1	Continuer sur Le Bas Drainy	13H16	13H14	13H12
165	31,4	Prendre à gauche sur D122 et continuer jusqu'à Cruguel	13H18	13H16	13H14
160,9	35,5	CRUGUEL	13H25	13H22	13H20

ITINERAIRE HORAIRES

GRAND PRIX DU MORBIHAN (2/2)					
KM A PARCOURIR	KM PARCOURUS	ITINERAIRE	39 KM/H	41 KM/H	43 KM/H
160,3	36,1	Prendre à gauche sur Rue Saint-Brieuc/D160	13H26	13H23	13H20
159,8	36,6	Prendre à droite sur Rte de Serent/D160	13H26	13H24	13H21
157,4	39	Tourner à gauche	13H30	13H27	13H24
156,3	40,5	LIZIO - SPRINT INTERMEDIAIRE N°2	13H32	13H29	13H26
156,1	40,3	Au carrefour, continuer tout droit	13H32	13H29	13H26
154,3	42,1	Prendre à droite sur D151	13H35	13H32	13H29
153,5	42,9	Prendre la direction sud-ouest sur Rue des Forges/D174 vers Rue du Souvenir	13H36	13H33	13H30
150,5	45,9	Prendre à droite sur D160	13H41	13H37	13H34
150,2	46,2	Prendre à gauche sur Le Creux/D174	13H41	13H38	13H34
149,9	46,5	PLUMELEC / SAINT AUBIN	13H42	13H38	13H35
148,4	48	Prendre la direction sud-ouest sur Saint-Aubin/D174	13H44	13H40	13H37
145,3	51,1	Prendre à droite sur Kerivaux/D10	13H49	13H45	13H41
143,7	52,7	Prendre à gauche sur Rue du Gén de Gaulle/D1 (panneaux vers Trédion/Elven)	13H51	13H47	13H44
143,7	52,7	Entrée sur le circuit	13H51	13H47	13H44
130,9	65,5	Début du 1er grand TOUR - MEILLEUR GRIMPEUR N°3	14H11	14H06	14H01
117,2	79,2	Début du 2ème grand TOUR	14H32	14H26	14H21
103,5	92,9	Début du 3ème grand TOUR	14H53	14H46	14H40
89,8	106,6	Début du 4ème grand TOUR	15H14	15H06	14H59
76,1	120,3	Début du 5ème grand TOUR	15H35	15H26	15H18
62,4	134	Début du 1er petit TOUR	15H57	15H48	15H37
54,6	141,8	Début du 2ème petit TOUR	16H08	15H58	15H48
48,9	147,5	SPRINT INTERMEDIAIRE N°3	16H18	16H07	15H57
46,8	149,6	Début du 3ème petit TOUR	16H20	16H09	15H59
39	157,4	Début du 4ème petit TOUR	16H32	16H20	16H10
31,2	165,2	Début du 5ème petit TOUR	16H44	16H32	16H21
23,4	173	Début du 6ème petit TOUR	16H56	16H43	16H31
15,6	180,8	Début du 7ème petit TOUR	17H08	16H55	16H42
7,8	188,6	Début du 8ème petit TOUR	17H20	17H06	16H53
0	196,4	PLUMELEC - ARRIVÉE	17H32	17H17	17H04

DEPART DE JOSSELIN

Rassemblement de départ : Centre culturel L'Écusson, 56120 Josselin.

Signature : de 11H05' à 12H05'.

Départ fictif : 12H20'.

Appel des coureurs : 12H05'.

Départ réel lancé : 12H30', rue Saint-Nicolas.

ARRIVEE A PLUMELEC

Les arrivées sont jugées sur la D.126 à l'extrémité d'une ligne droite de 250m en faux plat et au sommet de la côte de Cadoudal après une ascension de 1400m à 6,5% de moyenne (Largeur 7m).

REGLEMENT DE L'ÉPREUVE

ARTICLE 1. ORGANISATION

L'épreuve «Grand Prix du Morbihan» est organisée par l'association «Grand Prix Morbihan Organisation» sous le règlement de l'Union Cycliste Internationale (U.C.I.). Elle se dispute le samedi 4 mai 2024.

ARTICLE 2. TYPE D'ÉPREUVE

L'épreuve est réservée aux athlètes des catégories Hommes Elite. Elle est inscrite au calendrier UCI Proseries, comptant pour la Coupe de France FDJ. L'épreuve est classée en classe ME 1.Pro. Conformément au règlement UCI, article 2 : 10.008, elle attribue les points suivants : 200-150-125-100-85-70-60-50-40-35-30-25-20-15-10-5-5-5-5-5-5-5-5-5-5-5-5-5-3-3-3-3-3-3-3-3-3-3 et 3 points soit 40 coureurs classés, pour le classement UCI Proseries Hommes Elite.

ARTICLE 3. PARTICIPATION

Conformément à l'article 2.1.005 du règlement UCI, l'épreuve est ouverte aux équipes suivantes : (UCI World Teams (Max 70%)/UCI Pro Teams/ Equipes Continentales UCI du pays/ Equipes professionnelles cyclo-cross UCI du pays/Equipes Continentales UCI étrangères (max. 2)/Equipe Nationale du pays organisateur.

Conformément à l'article 2.2.003 du règlement UCI, le nombre de coureurs par équipe est de minimum 5 et de maximum 7 coureurs.

ARTICLE 4. PERMANENCE

La permanence de départ se tient le vendredi 3 mai 2024 de 15h00 à 18H00 au centre culturel L'écusson, rue du Pont Mareuc, 56120 Josselin, et le samedi 4 mai 2024 de 10H00 à 12H30, sur le site départ à Josselin,

La confirmation des partants et le retrait des dossards et des plaques de cadre par les responsables d'équipes se fait à la permanence de 15h00 à 17H15 le vendredi 3 mai 2024.

La réunion des directeurs sportifs, organisée suivant l'article 1.2.087 du règlement UCI, en présence de la direction de l'épreuve et des membres du Collège des Commissaires, est fixée à 17h30 le vendredi 3 mai 2024 et aura lieu au centre culturel L'écusson, rue du Pont Mareuc, 56120 Josselin. La permanence d'arrivée se situera à Plumelec après la fin de l'épreuve, jusqu'à 19h00.

ARTICLE 5. RADIO-TOUR

Les informations courses sont émises sur la fréquence 157.4875 Mhz.

ARTICLE 6. ASSISTANCE TECHNIQUE NEUTRE

Le service d'assistance technique neutre est assuré par la société Hermine Service Course au moyen de trois voitures et une moto de dépannage avec mécaniciens.

ARTICLE 7. ZONE DE DECHETS

Une zone de déchets sera matérialisée au km 74, dans la municipalité de Plumelec.

ARTICLE 8. ARRIVÉE

L'arrivée étant jugée sur un circuit à parcourir plusieurs fois, l'entraide entre les coureurs d'une même équipe ne peut se faire que s'ils se trouvent au même point kilométrique de l'épreuve. Afin d'éviter les interventions qui pourraient résulter du mélange des coureurs de différents pelotons, les commissaires peuvent décider une neutralisation des groupes attardés.

REGLEMENT DE L'EPREUVE

neutralisation des groupes attardés. Tout coureur arrivant dans un délai dépassant 8% du temps du vainqueur n'est plus retenu au classement. Le délai peut être augmenté en cas de circonstances exceptionnelles par le Collège des Commissaires, en consultation avec l'organisateur.

Une dérivation pour les véhicules est prévue Rue Lande de Prassun (250 m avant la ligne d'arrivée sur la gauche).

ARTICLE 9. CLASSEMENTS ANNEXES

Le **classement des Sprints Intermédiaires** se dispute sur trois sprints au **km 18**, au **km 40,5** et au **km 141,8**. Le **classement du meilleur Grimpeur** se dispute sur trois côtes au **km 8**, au **km 27** et au **km 65,5**.

Chaque classement est établi par l'addition des points obtenus dans les sprints et les côtes. Il est attribué dans chaque classement **4 points au 1er**, **2 points au 2ème** et **1 point au 3ème**. En cas d'ex-aequo, les coureurs sont départagés au classement général par leur classement à l'arrivée. Seuls les coureurs ayant terminé l'épreuve figurent dans ces deux classements. Le vainqueur du classement est récompensé lors de la cérémonie protocolaire.

ARTICLE 10. PROTOCOLE

Conformément à l'article 1.2.112 du règlement UCI, les coureurs suivants doivent se présenter en tenue au protocole :

- » Le vainqueur, le deuxième et le troisième du classement de l'épreuve,
- » Le lauréat du classement général des Sprints Intermédiaires,
- » Le lauréat du classement général du Meilleur Grimpeur
- » Le plus combatif
- » La meilleure équipe
- » Le leader de la Coupe de France FDJ à l'issue de l'épreuve

Ils se présenteront dans un délai maximum de 10 minutes après leur arrivée.

Dès l'arrivée, le vainqueur de l'épreuve devra accorder une interview aux chaînes de télévisions diffusant l'épreuve en direct, dans un stand installé à proximité du podium.

ARTICLE 11. ANTIDOPAGE

Le règlement antidopage de l'UCI s'applique intégralement à la présente épreuve. En outre, la législation antidopage française s'applique aux dispositions du contrôle antidopage. Le contrôle antidopage a lieu dans un camion prévu à cet effet par la société OF-X. Il se situe sur le site départ/arrivée de Plumelec.

ARTICLE 12. PRIX

Les prix suivants (en euros) sont attribués aux vingt premiers coureurs classés :

1 ^{er}	7 515 €	11 ^{ème}	190 €
2 ^{ème}	3 760 €	12 ^{ème}	190 €
3 ^{ème}	1 875 €	13 ^{ème}	190 €
4 ^{ème}	935 €	14 ^{ème}	190 €
5 ^{ème}	745 €	15 ^{ème}	190 €
6 ^{ème}	565 €	16 ^{ème}	190 €
7 ^{ème}	565 €	17 ^{ème}	190 €
8 ^{ème}	375 €	18 ^{ème}	190 €
9 ^{ème}	375 €	19 ^{ème}	190 €
10 ^{ème}	190 €	20 ^{ème}	190 €

Le total général des prix distribués à l'occasion de l'épreuve est de **18 800 euros**.

ARTICLE 13. PÉNALITÉS

Le barème de pénalités de l'UCI est le seul applicable.

GRAND PRIX DU MORBIHAN
LES PARTENAIRES

PARTENAIRES INSTITUTIONNELS



PARTENAIRES OFFICIELS



FOURNISSEURS OFFICIELS



PARTENAIRES MEDIAS

